



COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

8 Place de la Mairie 38380 SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE
04 76 88 60 18 / accueil@saintpierredechartreuse.fr

CAHIER DES CHARGES POUR L'INSTALLATION D'UN FOOD TRUCK

Cadre réglementaire :

« Article L2122-1-1 du Code de la propriété des personnes publiques : « Sauf dispositions législatives contraires, lorsque le titre mentionné à l'article L. 2122-1 permet à son titulaire d'occuper ou d'utiliser le domaine public en vue d'une exploitation économique, l'autorité compétente organise librement une procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester. »

Objet du cahier des charges

La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse lance un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif à une autorisation d'occupation temporaire pour l'implantation d'un Food-Truck, sur le domaine public aux Egaux, au pied du domaine skiable, les jours d'ouverture de la station de ski alpin.

L'objectif est de proposer aux touristes et habitants une offre diversifiée, et de qualité, de produits sucrés/salés.

Le présent appel à manifestation d'intérêt couvrira la période à partir du 1^{er} février 2025, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

La date limite de réception des dossiers est fixée au **vendredi 31 janvier à 11h**.

Description de l'emplacement

- Emprise au sol : 12 m²
- Pas de branchement électrique

Conditions de mise à disposition et prescriptions techniques particulières :

Le candidat s'engage :

- à tenir son stand pendant le créneau dédié
- à régler la redevance d'occupation du domaine public

Le commerçant pourra installer son camion une heure avant le début du créneau horaire convenu.

L'emplacement occupé et ses abords devront toujours être maintenus dans un parfait état de propreté. Le Food Truck ne doit en aucun cas engendrer de gênes tant pour le voisinage que pour l'accès des personnes sur le domaine public qui doit demeurer libre. Il doit, de plus, s'engager à libérer l'emplacement à l'issue du créneau horaire et laisser l'emplacement propre et sans détritrus.

Aucun affichage sauvage ne devra être effectué.

Le commerçant est responsable de son matériel et de ses marchandises et devra être assuré pour ceux-ci.

La Commune de Saint Pierre de Chartreuse ne pourra être tenue pour responsable en cas de vols ou de détériorations.

Présentation du dossier

La présentation du dossier de candidature est laissée à la libre appréciation du candidat, à l'exception des pièces suivantes qui doivent impérativement être fournies :

- Le dossier de candidature (voir Annexe 1)
- Le visuel du véhicule et ses dimensions ;
- La carte des spécialités

Critères de sélection de l'attributaire

L'autorité territoriale choisira l'attributaire de la place qui présentera le dossier qui répondront le mieux à ses attentes, au regard des critères suivants :

- Qualité globale de la prestation : formation et expérience du commerçant, diversité du menu (notamment en termes de prix, et de formules proposées), provenance des produits
- Aspect extérieur et intérieur du camion, en termes d'esthétisme et de propreté
- Viabilité économique du projet
- Eco-responsabilité du Food Truck, assurant la gestion autonome de ses déchets, la salubrité de son équipement, dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement. Le recours au recyclage et l'utilisation de produits de l'agriculture responsable et/ou locale est un atout.
- Complémentarité avec l'offre commerciale existante

Après réception des candidatures, Les dossiers complets seront examinés sur la base des principes et critères présentés précédemment.

Pour le candidat retenu, il sera procédé à la signature d'une convention d'occupation du domaine public, précisant les horaires alloués à l'occupation du site ainsi que la date effective du début de l'exercice des activités retenues.

Procédure

Toutes déclarations de manifestation d'intérêt peuvent être adressées :

- par voie postale à la Mairie de Saint Pierre de Chartreuse – 8 place de la Mairie – 38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
- par courriel : accueil@saintpierredechartreuse.fr (demandez un accusé de réception).

Date limite de réception des dossiers

Vendredi 31 janvier à 11h.

Pièces à fournir

- Le présent cahier des charges et annexes, datés, signés et paraphés ;
- Une note de présentation du Food Truck proposé pour l'emplacement comprenant : nom du concept, description de la cuisine proposée, menu détaillé, gamme de prix, origine des produits, originalité du concept, identité visuelle/esthétique, photographies, schéma d'implantation sur site, expériences, document de communication (flyer, plaquette) ;
- Un justificatif du statut juridique de l'activité candidate : KBIS pour une entreprise, statuts de l'association et certificat de dépôt en préfecture pour une association, documents justifiant de l'agrément « Entreprise sociale et solidaire » si nécessaire ;
- Le CV du chef cuisinier et du ou des employés du Truck ;
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique demandant l'emplacement ou par l'intermédiaire de laquelle l'emplacement est demandé accompagnée de l'autorisation patronale correspondante ;
- Copies des inscriptions à la CCI, à la Chambre des métiers ainsi que la déclaration d'activité (DRIAAF) ;
- La carte du commerçant non sédentaire en cours de validité
- Copie du contrat d'assurance pour la période d'exploitation concernée.
- Attestations de formation en hygiène alimentaire et de mise aux normes d'hygiène et/ou justificatif du dernier contrôle en date ;
- Références (emplacements occupés sur d'autres villes le cas échéant)

Informations sur le Food truck

Véhicule :

- Motorisation :
 - Thermique
 - Hybride
 - Electrique
- Dimensions : mètres de long sur mètres de large

Equipements :

- Appareil de cuisson :
 - four électrique
 - gaz
 - bois
- Si électrique, ampérage :
- Vitrine réfrigérée : oui / non

DOSSIER DE CANDIDATURE – ANNEXE 1

IDENTITÉ / DEMANDEUR	
NOM, PRENOM	
SOCIETE	
N° DE SIRET	
ADRESSE	
CODE POSTAL/VILLE	
TELEPHONE	
E-MAIL	
SITE INTERNET	